

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 4 septembre 2007, à 20 heures, sous la présidence du maire suppléant André Lacombe

Sont présents:

Alain Vallée, conseiller
France Déry, conseillère
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Valérie Fiset

Rés. 2007-09-259: Ouverture de la séance

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-260: Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme André Lacombe, conseiller au siège numéro 1,

- a) maire suppléant jusqu'à son remplacement.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.
- c) Nomme André Lacombe, maire suppléant, pour signer les chèques et effets pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle sur le compte bancaire 7532 de la Caisse populaire Sainte-Thècle/Saint-Adelphe en remplacement de Alain Vallée, conseiller à compter du 4 septembre 2007. Les autres signataires sont France Déry, conseillère, Louis Paillé, directeur général et Valérie Fiset, directrice générale adjointe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire suppléant, André Lacombe présidera l'assemblée.

Rés. 2007-09-261: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. a) Ouverture de la séance
b) Nomination du maire suppléant
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 août 2007
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et des dépenses au 31 août 2007
6. Questions de l'assistance
7. Convention pour la cueillette et le transport des déchets domestiques avec la RGMRM.
8. Congrès de la FQM.
9. a) Employé pour remplacer la concierge (vacance et congé)
b) Employé pour remplacer la brigadière scolaire (congé maladie)
10. Refinancement du règlement d'emprunt 21-91 montant de 145 500. \$ pour 4 ans.
11. Raymonde Charest demande la salle Aubin pour faire des pratiques de danse
12. David Bourque demande l'accès à l'écocentre pour récupérer des meubles et matériaux endommagés.
13. a) ADMQ/colloque de zone.
b) CLSC/journée de mise à jour des connaissances sur les drogues.
14. Association des riverains du lac V'limeux Inc. /enlèvement des déchets
15. Soumissions reçues pour la vente du camion Ford 1992.
16. Fondation du Foyer de Sainte-Thècle Inc. /demande d'aide financière.
17. Demande de retour de la taxe fédéral d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale/Mise aux normes des équipements d'eau potable et la confection d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites.

18. Les Gymna-Thècles / location du gymnase de l'école Masson.
19. Service d'incendie de Sainte-Thècle/engagement de Martin Dessureault comme pompier volontaire.
20. Assurance collective/acceptation de la soumission la plus basse.
21. Ville de Shawinigan/appuie à leur mise en candidature pour l'obtention de la Finale des jeux du Québec «été 2010»
22. Forget Aubin / Plan de développement.
23. Utilisation des terrains achetés près des sources d'eau potable
24. Autorisation signature contrat d'achat Marché Baril, Monique Lachance
25. Réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques
26. Publicité à la radio / soirée d'inauguration des travaux de la salle Aubin
27. Affaire en suspend :
 - a) TGV net/ Internet haute vitesse
 - b) Telus/interurbain gratuit avec Trois-Rivières et Shawinigan
28. Questions de l'assistance
29. Affaires nouvelles:
 - a) Demande de Jocelyn Rees (Hôtel Château)
 - b) Daniel Allard remerciement
 - c) Alain Vallée remerciement
30. Ajournement ou levée de l'assemblée

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-262 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de août 2007

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 août 2007, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en août 2007

- Ministère des Affaires municipales et des Régions

Suite aux « Orientations gouvernementales en matière d'aménagement destinées à

favoriser un développement durable de l'énergie éolienne » qui nous ont été transmises en février, le ministère nous transmet les documents de soutien qui constituent des outils d'information et d'aide à la prise de décision qui portent sur des enjeux importants reliés à la mise en valeur et à l'encadrement du développement du potentiel éolien sur le territoire québécois.

Réception d'une copie de l'avis gouvernemental transmis le 31 juillet 2007 à la MRC de Mékinac en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Cet avis indique que même si la MRC a répondu adéquatement à certaines préoccupations gouvernementales, certains éléments fondamentaux du schéma d'aménagement révisé ne respectent pas les orientations et les projets poursuivis par le gouvernement. La MRC a donc 120 jours pour remplacer le schéma d'aménagement. Annexe « A ».

Réception d'un état de dépôt en date du 19 septembre 2007 en paiement du versement semestriel de l'aide financière pour le PADEM, pour un montant de 1 573\$.

- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

Réception de l'autorisation pour les travaux de réfection de chemin pour les chemins Canton de Le Jeune et Joseph St-Amant faisant partie de l'aire commune 041-01

Réception de dépliants énonçant les nouvelles modalités d'inscription et d'attribution de lots de villégiature au lac Bouton qui seront offerts par tirage au sort à l'automne 2007.

Le MDDEP a procédé à l'échantillonnage des eaux de baignade de la plage du parc Saint-Jean de Sainte-Thècle. Les résultats d'analyse démontrent que la plage est classée dans la catégorie A- Excellente.

- **Ministère des Finances**

Le Ministre accuse réception de notre résolution concernant l'augmentation de l'exonération pour les pompiers à temps partiel.

- **Ministère du Transport**

Madame Julie Boulet nous accorde une subvention supplémentaire de 15 000\$ pour les travaux d'amélioration du chemin Canton-de-Le Jeune. Les travaux devront être terminés au plus tard le 31 mars 2008.

- **Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**

L'ADMQ désire nous informer qu'elle nous transmettra, au cours des prochains jours, le programme de formation automne 2007 de l'ADMQ offrant sept différents cours à son agenda.

- **Association des Riverains du lac V'limeux**

L'Association nous transmet le rapport final pour le projet volet II de 2006 pour l'obtention de sa subvention.

- **Banque des techniciens ambulanciers du Québec**

La BTAQ désire nous informer qu'il existe une liste de courriel spécialement conçue pour les premiers répondants et qu'une adresse de courriel unique permet de transmettre un courriel à tous les premiers répondants inscrits sur la liste.

- **Cadets Royaux de l'Armée Canadienne**

Les cadets nous remercient d'avoir accepté qu'ils organisent leur épluchette de blé d'inde au Parc Saint-Jean de Sainte-Thècle.

- **Carrefour Jeunesse Emploi de Mékinac**

Réception du cahier de mise en candidature pour la soirée reconnaissance Éclair de Jeunesse où 16 jeunes seront honorés dans les volets entrepreneur, bénévole, art et culture, sports et loisirs, raccrocheur, ambassadeur et entreprise favorisant la réussite des jeunes. La date limite pour le dépôt de candidature est le 27 septembre 2007.

- **Club de Golf le Saint-Rémi**

Le Club de Golf organise le « Tournoi de Golf Bénéfice Alex Genest 2007 » le 22 septembre 2007.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

Réception d'un avis de non-conformité pour la demande de monsieur Michel Lebel indiquant que pour donner suite à son projet, il doit obtenir une autorisation préalable de la Commission.

La Commission a procédé à l'examen du dossier de Guy Trudel et il n'est pas complet. Une copie complète du titre de propriété et l'annexe A doit leur être fournis pour que la demande puisse être transmise pour expertise professionnelle.

La Commission nous indique que messieurs Éric Moreau et Pierre et Sylvain Castonguay devaient respecter certaines conditions pour obtenir l'autorisation d'effectuer une compétition sportive et que suite au non-respect de celles-ci, la Commission pourrait décider d'émettre une ordonnance ou de prendre toute autre mesure nécessaire pour assurer le respect de la loi et les conditions prévues à cette autorisation.

- **Conférence régionale des élus de la Mauricie**

Le conseil d'administration de la conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie

tenait son assemblée publique, à l'hôtel de ville de La Tuque. Des subventions totalisant 370 700 \$ ont été accordées à des projets dont le coût global de réalisation se chiffre à plus de 4.1 M\$.

- **Coopérative de développement Centre-du-Québec / Maurice (CDCQM)**

Réception du bulletin d'information « Le lien-Coop » d'août 2007 où l'on nous informe que la Coopsco Trois-Rivières fête ses 20 ans de service cette année. À cette occasion, plusieurs activités seront organisées pour souligner l'événement.

- **CPE Les Soleils de Mékinac**

Le CPE Les Soleils de Mékinac désire nous informer qu'il y aura une rencontre d'information concernant l'élaboration et la mise en place d'une politique familiale dans la MRC de Mékinac le mercredi 5 septembre 2007, à 19h, au CPE Les Soleils de Mékinac, à Saint-Tite.

- **Curriculum vitae**

Alexandre Gauthier, 209 de Tracy, Granby, recherche un poste de sauveteur pour l'été 2008.

Jacques Ricard, 1927 Chemin St-Michel Sud, Sainte-Thècle, recherche un poste de journaliste.

- **Député de Saint-Maurice-Champlain**

Le député de Saint-Maurice, Monsieur Jean-Yves Laforest, invite toute la population de la Mauricie à appuyer la campagne de mobilisation réclamant un engagement de la Société Alcan d'investir de façon considérable à Shawinigan dans le but de consolider tous les emplois actuels.

- **Femmes de Mékinac**

Réception du bulletin de liaison « Autour d'Elles » numéro 20, de juin 2007, et d'une lettre nous invitant à participer au bulletin en achetant un espace publicitaire au coût de 25\$ par parution.

- **Fédération Canadienne des Municipalités**

La FCM nous annonce que les élus municipaux du Québec sont admissibles à un régime d'assurance habitation et automobile à des taux préférentiels, régime disponible grâce au partenariat exclusif avec Johnson Inc.

- **Fédération Québécoise des Municipalités Annexe « B »**

Réception d'un communiqué en date du 24 août 2007 intitulé « Inondations à Rivière-au-

Renard – La FQM en appelle à la solidarité des municipalités » où le président de la FQM invite les municipalités à souscrire à la collecte de fonds organisée par la Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes des inondations survenues le 9 août. (www.croixrouge.ca)

Réception d'un communiqué en date du 28 août 2007 intitulé « La FQM tient son conseil d'administration à Havre-Saint-Pierre » où les élus traiteront de la situation des municipalités dévitalisées, de la création d'une société municipale de développement éolien en partenariat avec Innergex de même que de l'élaboration d'une politique de développement durable municipale.

Réception d'un communiqué en date du 30 août 2007 intitulé « La FQM annonce la tenue d'un Forum sur les municipalités dévitalisées » où l'on nous annonce la tenue d'un grand forum le 18 octobre prochain à Québec.

Réception d'un communiqué en date du 30 août 2007 intitulé « Avis aux médias – Présentation de la FQM devant la Commission sur l'avenir de l'agriculture » où l'on nous indique que le président de la FQM présentera le mémoire de la FQM aux audiences nationales de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, le vendredi 31 août 2007 à 8h40 à l'Hôtel Loews Le Concorde de Québec.

La FQM désire nous rappeler qu'elle organise la 66^e édition des assises annuelles sous le thème « Élus solidaires pour un Québec prospère », au Centre des congrès de Québec les 27, 28 et 29 septembre prochain et que les inscriptions doivent être faites avant le 7 septembre 2007 pour obtenir le tarif préférentiel.

La FQM désire nous rappeler que toute résolution qu'un membre souhaite ajouter à l'ordre du jour de l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 27 septembre 2007 doit être transmise à la FQM au moins 15 jours avant l'assemblée.

La FQM nous transmet le « Programme de formation pour les élus » pour l'automne 2007. La tournée en région offrira les cours de « Leadership municipal et innovation rurale » et « Responsabilités gouvernementales et municipales en matière de sécurité civile ».

La FQM accuse réception de notre résolution d'appui concernant les redevances pour les éoliennes.

- **Fondation Appui enfance-famille**

La Fondation Appui enfance-famille travaille actuellement à recruter des gens sensibles à la cause des jeunes en difficulté et nous présente en détail sa mission.

- **Gaétane Cossette**

Madame Cossette demande à la municipalité de vérifier la route et l'écoulement des eaux au coin de la route Marcotte et du chemin St-Joseph, car depuis qu'il y a eu des travaux

d'effectués, lorsqu'il pleut, l'eau monte dans la cave de la demeure de sa mère, madame Pauline Lemay Cossette. Lettre remise à Jean-Yves Piché.

- **Héma-Québec**

Remerciements d'Héma-Québec pour notre contribution dans le cadre de la collecte de sang qui avait lieu le 20 août dernier.

- **Jardins de St-Georges**

Madame Sarah Lebel et monsieur Charles Tessier, propriétaires des Jardins de St-Georges, une ferme offrant des produits biologiques certifiés, invitent les membres du conseil à la journée porte ouverte qu'ils tiendront, le samedi 25 août 2007.

- **MRC Mékinac**

La MRC a établi les modalités de paiement pour l'utilisation des traîneaux d'urgence et paiera 100 \$ par sortie et les frais liés aux premiers répondants accompagnants ledit traîneau. La municipalité où a lieu l'incident, assumera les frais relatifs aux premiers répondants supplémentaires qu'elle jugera nécessaire.

- **Municipalité de Saint-Adelphe**

Le Service d'incendie de St-Adelphe demande à la municipalité de Sainte-Thècle d'assurer une protection incendie en date du 25 août 2007 pour permettre la tenue d'une rencontre amicale regroupant les pompiers de St-Adelphe. Cette demande a été transmise à monsieur André Beaudoin, directeur du service incendie.

- **Mutuelle des municipalités du Québec**

Réception du bulletin « Flash MMQ » volume 3, numéro 6, de juillet 2007, traitant de la prévention lors d'une collecte de fonds. Annexe « C »

Réception du bulletin « Flash MMQ », volume 3, numéro 7, d'août et septembre 2007, traitant des risques liés à la production et à la distribution de l'eau potable. Annexe « D »

Réception d'un communiqué en date du 23 août 2007 intitulé « Une nouvelle version de *La Municipale* pour des garanties encore mieux ajustées à vos besoins » indiquant que des garanties sont ajoutées à la Section 1-Biens, Section 3-Responsabilité, Section 4-Crime et Section 5-Automobile.

Réception du calendrier des formations offertes par la MMQ.

La MMQ accuse réception de notre avis de réclamation pour les tuyaux d'incendie qui ont été brûlés lors d'un incendie.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

La Régie nous transmet quelques copies de leur pamphlet explicatif sur le thème « L'Environnement j'y crois j'agis ».

- **Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière, et de la Mauricie**

Le Réseau Biblio nous informe que la personne responsable de notre bibliothèque municipale recevra sous peu tout le matériel nécessaire à la réalisation de la vaste campagne d'abonnement qui se tiendra du 1^{er} au 30 septembre 2007, sous le thème « Donnez du volume à votre esprit! »

- **Sel Plus**

L'entreprise désire nous offrir ses produits de déglacage et d'abat-poussière.

- **Service d'achat pour les municipalités**

Le SAM nous indique que le « Rendez-vous SAM », journée d'information pour tous les employés municipaux interpellés dans le processus d'achat, se tiendra le jeudi 18 octobre 2007 de 8h30 à 16h30 à Drummondville.

Le SAM s'associe à deux entreprises québécoises, Jambette Évolujoux et Tessier Récréo-Parc, pour nous offrir un vaste éventail d'équipements de terrain de jeux et de mobilier urbain et grâce à ce partenariat, le SAM peut accorder un rabais de 10% sur tout achat de 10 000\$ et plus.

- **Société Saint-Jean Baptiste**

Les membres du comité de la Saint Jean-Baptiste de Sainte-Thècle remercient chaleureusement les membres du conseil pour l'aide apportée lors de leurs activités de la Fête nationale des Québécois, les 23 et 24 juin dernier notamment pour la disponibilité de notre personnel et l'utilisation des locaux et des équipements.

- **Société de l'assurance automobile du Québec**

La Société de l'assurance automobile du Québec nous demande de faire la vérification mécanique du camion d'incendie avant le 31 octobre 2007.

- **Sylvie Trudel**

Madame Trudel désire avoir des nouvelles concernant sa demande du 17 mai dernier pour le fossé comblé par les débris des opérations de coupe forestière.

- **Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie**

Dimanche le 16 septembre 2007 aura lieu la journée forestière 2007 au parc de l'île

Melville, à Shawinigan. Cette journée servira à améliorer la mise en marché pour l'ensemble des producteurs et d'éviter des désagréments, car plusieurs modifications ont été apportées au fonctionnement pour la gestion et la livraison du bois.

- **Table québécoise sur l'herbe à poux**

Réception du bulletin d'information « Le Flash – Herbe à poux », volume 8, numéro 2, d'août 2007 traitant entre autres du projet « Herbe à poux 2007-2010 ».

- **Tourisme Mauricie**

Réception du bulletin d'informations « L'Écho du Tourisme » année 8, volume 5, d'août 2007, traitant entre autres des cartes des sentiers de motoneige pour l'hiver 2008 et de l'inauguration de la Route Verte en Mauricie.

- **Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**

Le comité consultatif d'urbanisme nous invite à sa prochaine journée de formation organisée de concert avec l'Association Québécoise d'Urbanisme qui aura lieu le 29 septembre 2007. Cette journée de formation met l'accent sur le PIIA, un outil permettant d'encadrer et d'assurer la qualité des projets de développement, dans le respect du cadre naturel et patrimonial qui fait la richesse des villes.

- **Unité Régionale de loisir et de sport de la Mauricie**

Après des années de partenariat difficile entre l'URLSM et l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées (ARLPHM), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport a accepté, à la demande de l'URLSM, de nommer un médiateur afin d'amener les deux parties à convenir d'une entente.

Rés. 2007-09-263 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-264: Approbation des comptes

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de août 2007 au montant de 289 269.55 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Une copie de l'état des revenus et des dépenses au 31 août 2007 est remise aux membres du conseil municipal ainsi qu'un estimé des résultats prévus pour la fin d'année 2007 et

les travaux de voirie réalisées depuis le début de l'année.

Questions de l'assistance

Renald St-Amand questionne les dépenses du mois.

Rés. 2007-09-265 : Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie / Entente intermunicipale de fourniture de service pour la collecte et de transport des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle

ATTENDU l'offre de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie pour la collecte et le transport des matières résiduelles sur notre territoire;

ATTENDU QUE cette offre est pour une période de 2 ans, débutant le 1^{er} octobre 2007 jusqu'au 30 septembre 2009 et pourra être prolonger pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 31 décembre 2009 ;

ATTENDU QUE la Régie effectuera la collecte et le transport des matières résiduelles sur notre territoire pour le montant de 94 000.00 \$ pour la période du 1^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2008 et le coût sera majoré de 2,5% annuellement à la date d'anniversaire de l'entente

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie pour la collecte et le transport des matières résiduelles sur le territoire de la municipalité pour une période de 2 ans à compter du 1^{er} octobre 2007 et l'option de prolongation du 1^{er} octobre 2009 au 31 décembre 2009.

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire suppléant André Lacombe et le directeur général / secrétaire trésorier, Louis Paillé à signer pour et au nom de la municipalité l'entente intermunicipale de fourniture de service avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-266 : FQM/Congrès 2007

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Jacques Tessier et Tommy Plamondon, conseillers de la municipalité de Sainte-Thècle à participer au congrès de la FQM, les 27, 28 et 29 septembre 2007. Leurs dépenses seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-267 : Employé pour remplacer la concierge (vacance et congé)

CONSIDÉRANT QUE la durée de l'emploi est inférieure à 30 jours, nous ne sommes pas obligés d'afficher ce poste aux personnes salariées syndiquées;

CONSIDÉRANT la résolution 2007-08-242 autorisant le comité municipal à faire passer des entrevues et embaucher un candidat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la recommandation du comité d'embauche et engage Madame France Boutet pour effectuer le remplacement de la concierge Louise Dumas durant ses vacances, ses congés personnels ou de maladie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-268 : Employé pour remplacer la brigadière scolaire (congé de maladie)

CONSIDÉRANT QU'aucun employé syndiqué à signer l'affichage de poste pour le remplacement du congé de maladie de Carole Gagnon Lafontaine, brigadière scolaire;

CONSIDÉRANT la résolution 2007-08-242 autorisant le comité municipal à faire passer des entrevues et embaucher un candidat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la recommandation du comité d'embauche et engage Madame France Boutet pour effectuer le remplacement de la brigadière scolaire Carole Gagnon Lafontaine durant son congé de maladie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-269 : Refinancement de l'emprunt au montant de 145 500 \$ pour le règlement 21-91

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Populaire Sainte-Thècle/Saint-Adelphe pour son emprunt de 145 500 \$ par billets en vertu du règlement numéro 21-91 au prix de 100 échéant en série de 4 ans comme suit :

33 500 \$	5.34 %	11 septembre 2008
35 400 \$	5.34 %	11 septembre 2009
37 300 \$	5.34 %	11 septembre 2010
39 300 \$	5.34 %	11 septembre 2011

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-270 : Location de la salle Aubin/cours de danse

CONSIDÉRANT que deux (2) personnes désirent donner des cours de danse dans la salle Aubin;

CONSIDÉRANT la résolution 2004-09-241 par laquelle la municipalité louait une partie de la salle Aubin pour des cours de danse au coût de 15,00 \$ plus taxes par cour.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la location d'une partie de la salle Aubin pour des cours de danse au coût de 20.00 \$ plus taxes par cours, conditionnellement à ce que la dite salle soit disponible, aux personnes suivantes :

- Monsieur Raymond Milot, les vendredi de 19 à 21 heures
- Madame Raymonde Charest, les mardis de 18 à 20 heures.

Que les locateurs s'engagent à remettre la salle en très bon état (chaises replacées, etc.);

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-271 : David Bourque demande l'accès à l'écocentre pour récupérer des meubles et matériaux endommagés.

CONSIDÉRANT que David Bourque démarre une entreprise, avec l'aide du programme Projet Jeune Volontaire et du Carrefour jeunesse emploi de Saint-Tite;

CONSIDÉRANT que David Bourque désire récupérer des meubles et matériaux endommagés au contenant du garage municipal afin de les restaurer et les vendre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise David Bourque à récupérer les meubles et matériaux endommagés qui seront déposés près du contenant au garage municipal, les samedis pour une période d'essai de deux (2) mois. David Bourque s'engage à mettre dans le contenant les meubles et matériaux endommagés qu'il ne prendra pas.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-272 : ADMQ/Colloque de zone

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Louis Paillé, directeur général à assister au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra le 21 septembre 2007 à la Vieille École de Grandes-Piles. Les frais d'inscription et de déplacement seront payés par la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-09-273 : CLSC/Journée de mise à jour des connaissances sur les drogues

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise France Déry ou un représentant de la Maison des Jeunes à assister à la journée de mise à jour des connaissances sur les drogues organisée par le CLSC qui se tiendra le 16 octobre 2007 à la MRC des Chenaux de Saint-Luc-de-Vincennes. Les frais d'inscription et de déplacement seront payés par la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-274 : L'Association des riverains du lac V'limeux Inc. /demande d'aide financière

CONSIDÉRANT le problème de l'enlèvement des ordures pour les propriétaires de chalets du lac Venimeux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la Municipalité de Saint-Rock de Mékinac de conclure une entente avec notre municipalité pour les propriétaires de chalet du lac Venimeux puissent déposer leur déchet dans un bac dans à Saint-Rock de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-275 : Vente du camion Ford 1992

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la vente du camion Ford 1992 de

- | | | |
|---|-----------------|-----------|
| - | Jacques Martel | 351,00 \$ |
| - | Martin Gavillet | 275.00 \$ |
| - | Marc Cloutier | 222.22 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle vend un camion Ford 1992 numéro de série 2FTEF14N3NCA75836 tel que vu, au soumissionnaire le plus offrant, soit Jacques Martel pour un montant de 351.00 \$ plus taxes. Monsieur Jacques Martel est autorisé à effectuer le transfert d'immatriculation du véhicule au bureau de la Société d'assurance automobile du Québec

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-276 : Fondation du Foyer de Sainte-Thècle Inc./demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle Inc. pour l'organisation de leur brunch annuel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon

et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde la somme de 250.00 \$ à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle dans le cadre de cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-277 : Acceptation du programme sur de remise de la taxe sur l'essence pour la mise à niveau des équipements d'eau potable

ATTENDU QUE :

- la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale* et de ses annexes;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par France Déry et résolu :

- que la municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;
- que la municipalité s'engage à être seule responsable et à décharger le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;
- que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation de travaux du 4 septembre 2007 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;
- que la municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera

apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-278 : Club de gymnastique les Gymna-Thècles

CONSIDÉRANT que l'école Masson de Sainte-Thècle charge des frais de location du gymnase au club de gymnastique les Gymna-Thècles ;

CONSIDÉRANT que le coût de ces frais de location du gymnase met en péril le club de gymnastique ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a entrepris des négociations avec la Commission Scolaire de l'énergie pour l'utilisation du gymnase de l'école Masson ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- s'engage à payer la location du gymnase de l'école Masson pour les jeudis, vendredis et samedis pour l'activité du club de gymnastique Les Gymna-Thècles pour l'année scolaire 2007-2008.
-
- Autorise le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Thècle les formulaires de location de locaux avec l'école Masson.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-279 : Engagement de Martin Dessureault comme pompier volontaire

CONSIDÉRANT que Martin Dessureault a complété la formation de pompier 1;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef pompier André Beaudoin;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle engage Martin Dessureault comme pompier volontaire, selon les conditions fixées dans la résolution 2002-01-19 adoptée le 14 janvier 2002 et lui demande de déposer son certificat médical.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-280 : LE RENOUVELLEMENT 2007-2009 DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle offre à son personnel, une assurance-collective et que suite à un appel d'offres réalisé en notre nom par la MRC de

Mékinac, c'est la compagnie d'assurance "Croix-Bleue" qui fournira cette assurance, ayant proposé la meilleure prime conformément au cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Pierre Piché courtier, il y a lieu d'adhérer au regroupement des municipalités de la Mauricie moyennant le maintien global des primes au niveau actuel pour les deux prochaines années;

Il est en conséquence proposé par Alain Vallée, appuyé de Tommy Plamondon et résolu que la municipalité de Sainte-Thècle accepte les conditions du nouveau contrat d'assurance collective avec la compagnie "Croix-Bleue", pour la période du 1er octobre 2007 au 30 septembre 2009 aux taux ci-après :

Garanties	Taux actuels	Nouveaux taux
Assurance-vie (taux par 1000\$ d'assurance)	.37\$.38 \$
Assurance en cas de mort ou mutilation accidentelle / Taux par 1000\$ d'assurance	.04 \$.04 \$
Assurance-vie des personnes à charge Taux par famille	4.07 \$	3.81 \$
Assurance-maladie :		
sans personne à charge	53.00 \$	52.20 \$
avec personne(s) à charge – familial	192.06 \$	189.17 \$
avec personne(s) à charge – couple	106.01 \$	104.41 \$
avec personne(s) à charge – monoparental	139.16 \$	137.06 \$
Assurance pour les soins dentaires :		
sans personne à charge	14.11 \$	12.32 \$
avec personne(s) à charge – familial	46.81 \$	40.88 \$
avec personne(s) à charge – couple	28.23 \$	24.66 \$
avec personne(s) à charge – monoparental	36.07 \$	31.50 \$
Assurance-salaire de courte durée Taux par 10\$ de rente hebdomadaire	0.82 \$	1.05 \$
Assurance-salaire de longue durée Taux par 100\$ de rente mensuelle	2.89 \$	2.55 \$

que Monsieur Louis Paillé, directeur général, soit et est par la présente autorisé à signer les documents requis le cas échéant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-281 : Ville de Shawinigan/appuie à leur mise en candidature pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec «été 2010»

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan a déposé sa candidature pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec «Été 2010»;

CONSIDÉRANT que la tenue de cette Finales des Jeux du Québec dans notre région apporterait des retombés économiques bénéfiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie fortement la candidature de la ville de Shawinigan pour la présentation de la finale des jeux du Québec été 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Forget Aubin demande de rencontre du livrable final

Le conseil demande de vérifier le contrat versus le travail réalisé et ce sujet est remis à la prochaine assemblée du conseil municipal.

Utilisation des terrains achetés près des sources d'eau potable

Le conseil demande à Monsieur Michel Trudel de la Ferme M.C. Trudel Inc. de nous présenter une offre de location, pour la prochaine assemblée, des terrains de la municipalité de Sainte-Thècle afin d'y effectuer de l'agriculture sans étendre d'engrais et de fumier.

Rés. 2007-09-282 : Autorisation de signature pour contrat

CONSIDÉRANT que André Lacombe a été nommée maire suppléant au mois de septembre 2007;

CONSIDÉRANT qu'il y a quelques contrats à signer chez le notaire Denis Marchildon;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise André Lacombe maire suppléant et Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Thècle les contrats d'achat à intervenir entre la municipalité de Sainte-Thècle et les propriétaires suivants : Marché Baril et Frères Inc. (lot 86-35-P) et Monique Lachance (lot 85-40-22)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-283 : Réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait décidé (résolution 2007-07-204) de faire la réfection de 500 mètres de trottoir sur la rue Saint-Jacques en régie;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal informe le conseil qu'il reste beaucoup de travaux d'entretien à effectuer avant la saison hivernale et qu'il est pratiquement impossible de faire la réfection de ce trottoir en 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle le projet de

réfection d'une partie du trottoir de la rue Saint-Jacques soit reporté au printemps 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-09-284 : Publicité à la radio/soirée d'inauguration des travaux de la salle Aubin

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle souscrit à une annonce au montant de 500.00\$ de Astral Média pour publiciser la soirée d'inauguration des travaux de la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaire en suspend :

- a) TGV net/ Internet haute vitesse
Nous attendons des informations à ce sujet.»
- d) Telus/interurbain gratuit avec Trois-Rivières et Shawinigan
Nous poursuivons les démarches auprès de Telus et Bell pour la réalisation de cette demande.

Questions de l'assistance

Reynald St-Amand pose des questions aux sujets des fosses septiques, du refinancement de l'emprunt du règlement 21-91, de la demande de Raymonde Charest, les assurances collectives de la municipalité et la baisse du niveau de l'eau du lac Croche.

Roger Bacon demande d'ôter certains panneaux qui ne sont plus d'actualité.

Normand Béland demande où est rendu le dossier de l'égout Vallée-Proteau.

Yvon Goulet demande si la municipalité est obligée de vendre ou louée des terrains.

Jean-Maurice Lecours demande si le niveau de l'eau du lac Croche sera abaissé cet automne.

Affaires nouvelles :

Rés. 2007-09-285 : Demande de remboursement de taxes de Monsieur Jocelyn Rees

CONSIDÉRANT que Jocelyn Rees, propriétaire de l'Auberge Château, a dû fermer son commerce du 3 juin au 16 août pour raison de santé;

CONSIDÉRANT le manque à gagner de son établissement durant cette période de fermeture;

CONSIDÉRANT la demande de lui allouer une remise partielle ou compète du tiers de ses taxes municipales (1,136.45 \$);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas de

remise de taxes ni un montant forfaitaire à Monsieur Jocelyn Rees pour la période de fermeture de son Auberge durant la saison estivale 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monsieur Daniel Allard, conseiller, remercie et informe l'assistance que demain il démissionnera de son poste de conseiller pour se présenter maire de la municipalité de Sainte-Thècle.

Monsieur Alain Vallée, conseiller, remercie et informe l'assistance que demain il démissionnera de son poste de conseiller pour se présenter maire de la municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2007-08-286: Levée de l'assemblée

A 8h53, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Directeur général, secrétaire-trésorier

maire